

CTR du 18 juin, GT du 26 juin 2020 LA

CGT NE PARTICIPERA PAS AU DÉMANTÈLEMENT DE LA DGFIP !

Lors du CTR du 18 juin, la DG a résumé la présentation du NRP en prétendant que les chantiers en cours de réalisation ont fait l'objet de concertation depuis juin 2019 et d'engagements auprès des agents, des élus et des organisations syndicales. Elle regrette le temps perdu car, « s'il n'y avait pas eu la crise sanitaire, cette consultation serait finie et la DG pourrait tenir un calendrier 2020/2023, à raison de la création de 400 conseillers aux décideurs locaux par an et plusieurs centaines de fermetures de structures. ». Dès septembre, 100 structures devraient « bouger » (fusions, disparitions...).

La direction générale fait comme s'il ne s'était rien passé depuis l'annonce du NRP en juin 2019, ni en termes de mobilisations, ni au regard de la crise sanitaire. Au contraire, la pandémie justifierait la reprise et l'accélération des réformes largement contestées.

Suite à une interruption de séance demandée par les organisations syndicales Solidaires, CGT, FO et CFDT, la CGT a décidé de quitter le CTR.

La CGT représente les personnels et, à ce titre, porte le rejet massif des agents de la mise en place du NRP. Depuis l'annonce de ce projet, elle porte les arguments justifiant l'abandon de la réforme et refuse de négocier le démantèlement de la DGFIP.

Deux organisations syndicales étant restées au CTR, la direction générale a considéré qu'une concertation était possible et a donc proposé un Groupe de travail dédié au NRP le 26 juin 2020.

Les fiches proposées à l'examen du GT sont édifiantes !!

L'administration réaffirme non seulement les principes fallacieux du NRP, mais fait en plus complètement table rase de la crise inédite dans laquelle nous sommes encore !

Voici quelques réaffirmations de la DG, ainsi que nos brefs commentaires :

- ▶ Le NRP répondrait au besoin de plus de proximité, alors que des structures de la DGFIP sont purement et simplement liquidées depuis des années
- ▶ Le NRP comporterait une promesse de stabilité pour les usagers et les agents... comme la fusion DGI/ DGCP ? Comme toutes les restructurations depuis 20 ans ? Elles aussi ne devaient elles pas stabiliser le réseau ?
- ▶ L'accompagnement du NRP promettait des parcours et carrières plus diversifiées géographiquement et fonctionnellement... alors que les agents se sont vu casser leurs droits et garanties avec l'annulation des mobilités fonctionnelles choisies, la suppression des mobilités géographiques choisies dans les départements, la suppression des droits à défense des agents par la suppression des CAP etc.
- ▶ L'accompagnement au changement devrait être un point de vigilance dans la mise en place du NRP..., simple aveu que les agents des finances publiques vont subir des transformations d'ampleur dont ils ne veulent pas, ni pour eux, ni pour le service public qu'ils ont à cœur de rendre au quotidien !

La liste est encore longue d'arguments justifiant l'abandon du NRP.

La crise sanitaire ne fait que renforcer ces arguments, pourtant, alors qu'elle n'est pas terminée, que les agents comme la population sont encore en train de réaliser l'ampleur de la crise, l'administration va infliger l'accélération de la destruction du réseau de la DGFIP avec toutes les conséquences sur le service public et les conséquences professionnelles et personnelles sur la vie des agents.

- 👉 **La CGT Finances Publiques ne participera pas à ce coup de force sans précédent !**
- 👉 **La CGT Finances Publiques, fidèle aux agents qu'elle représente, n'ira pas négocier et ne se rendra pas à ce Groupe de travail !**
- 👉 **La CGT Finances Publiques appelle tous les agents à se réunir pour débattre et décider des actions à mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire pour défendre le service public, leur condition de vie au travail, leurs droits et garanties en gagnant l'abandon du NRP.**

La crise a démontré que ce sont bien les agents qui ont permis la continuité de l'État ; ce sont eux qui rendent le service public, ce sont eux qui connaissent les besoins des usagers, les besoins de proximité. Les agents doivent être entendus, les acteurs doivent être les décideurs !



Ensemble, défendons la juste reconnaissance de notre investissement quotidien en imposant nos revendications, en imposant notre vision du service public de demain !



SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES : Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex
www.financespubliques.cgt.fr ✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfip.finances.gouv.fr ✉ dgfip@cgt.fr ☎ : 01.55.82.80.80 -
☎ : 01.48.70.71.63 📧 : @cgt.finpub (Syndicat National cgt finances publiques) 📧 : @cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)

